

# POLITIQUES PUBLIQUES DE PROMOTION DE LA MARCHE

10 avril 2024 – En visioconférence

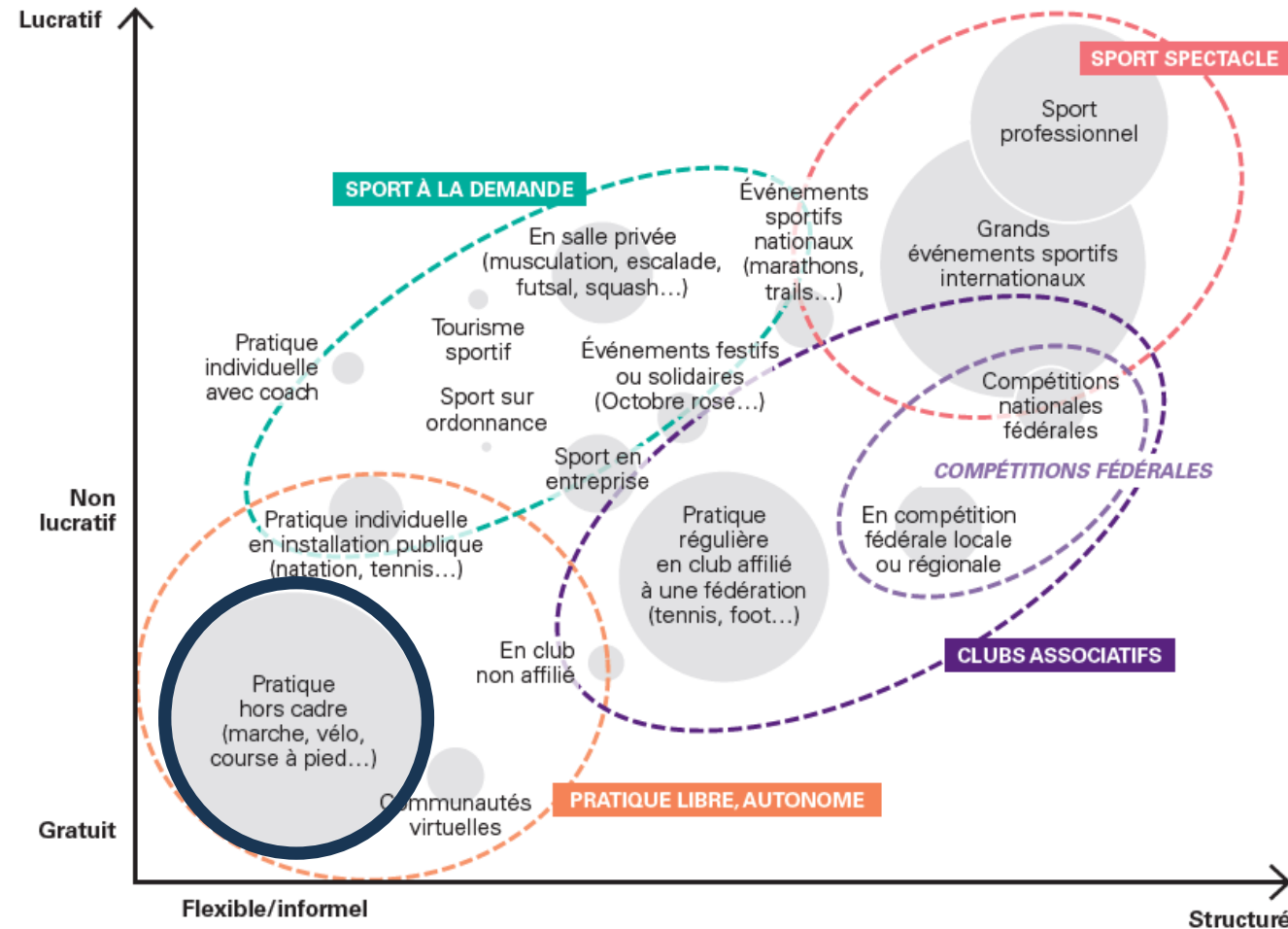
Animée par : Grégory CZAPLICKI, Directeur du développement du CODES 30



# Une pratique physique plébiscitée mais ...



La pratique libre et autonome est la plus plébiscitée

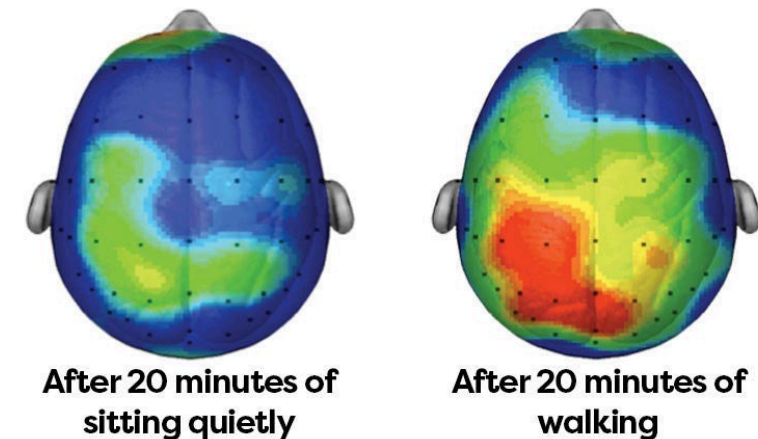




## ... Le « parent pauvre » de l'activité physique

*« Mais « la marche est encore un peu le “parent pauvre”, alors que c’est la pratique physique la plus accessible, regrette Thibault Deschamps. Cela permet de reconnecter les citoyens avec leur corps, leurs sensations ».*

Elle ne comporte d'ailleurs aucune contre-indication médicale. Cardiaques, respiratoires... ses effets sur la santé physique et mentale sont nombreux. Entre autres, elle stimule les capacités cognitives, la mémoire, la créativité, aide à combattre l'anxiété et la dépression. »

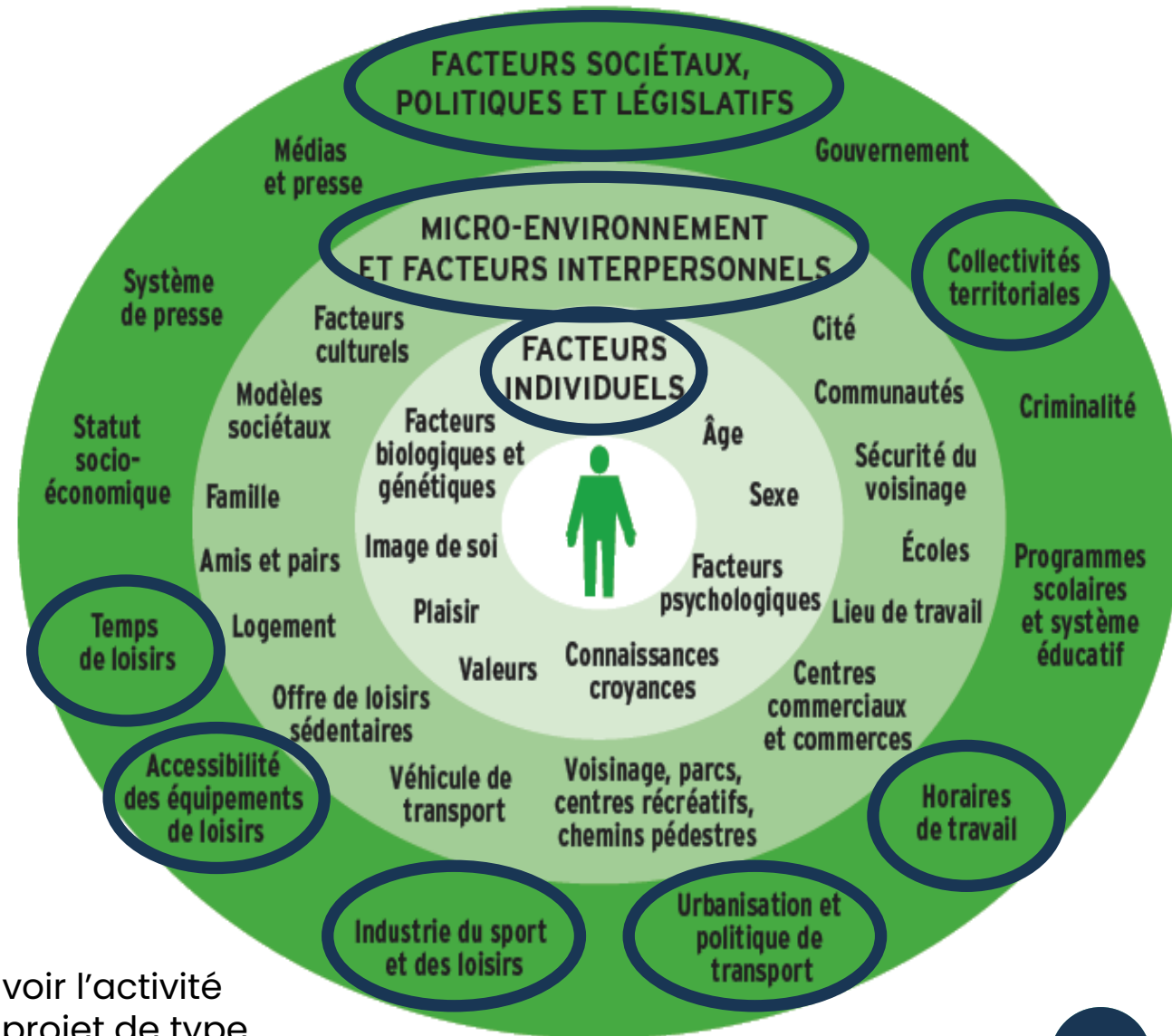


Research/scan compliments of Dr. Chuck Hillman, University of Illinois

# Les déterminants de l'activité physique



« Les facteurs individuels qui conditionnent la pratique d'activité physique ne peuvent plus être considérés de façon isolée mais doivent être intégrés dans un **réseau complexe de facteurs intrapersonnels, interpersonnels et environnementaux.** »



Source : Rostan F., Simon C., Ulmer Z. dir. Promouvoir l'activité physique des jeunes. Élaborer et développer un projet de type Icaps. Saint-Denis : Inpes, coll. Santé en action, 2011 : 188 pages.



# Quelles sont les politiques publiques volontaristes?

- ✓ Santé publique
- ✓ Sport
- ✓ Transport
- ✓ Urbanisme
- ✓ Tourisme
- ✓ Développement durable
- ✓ Environnement
- ✓ Etc...



# Charte de Toronto (ISPAH, 2010)

- Implanter une politique nationale avec son plan d'action
- Proposer des politiques qui soutiennent l'activité physique
- Revoir l'offre de service et de financement pour prioriser l'activité physique : éducation, transport – aménagement, urbanisme – environnement, milieu de travail, sports, parcs, loisirs, santé
- ✓ Promotion de l'activité physique = mise en œuvre d'une approche socio-écologique / écosystémique
- ✓ Congrès de l'ISPAH, 28 au 31 octobre à Paris : <https://congress2024.ispah.org/fr/>

**La Charte de Toronto pour l'activité physique**

POUR UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SANTÉ PAR DES POLITIQUES ET PROGRAMMES DE PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

La pratique régulière de l'activité physique améliore la santé et la qualité de vie, prévient les maladies, renforce la cohésion sociale, favorise la prospérité et contribue au développement durable. Les collectivités qui soutiennent l'activité physique par un ensemble de moyens, dans différents contextes et pour les citoyens de tous âges, bénéficient de ces avantages.

Cette charte est un appel à tous les pays, aux régions, aux communautés locales pour intensifier l'engagement des gouvernements et des collectivités afin de rendre la pratique de l'activité physique accessible à tous.

**L'activité physique – un puissant investissement dans le capital humain**

Partout dans le monde, la technologie, l'urbanisation et l'aménagement du territoire en fonction de l'automobile ont contribué à reléguer l'activité physique aux marges de la vie quotidienne. Dans la plupart des pays, les occasions d'être physiquement actif se raréfient à mesure que les habitudes de vie deviennent de plus en plus sédentaires – avec des conséquences désastreuses pour la santé, l'économie et la société.

**Au plan de la santé,** l'inactivité physique arrive en quatrième place parmi les principaux facteurs de risque associés aux maladies non contagieuses. Elle contribue à plus de deux millions de décès prématurés dans le monde chaque année. L'inactivité physique contribue aussi à l'accroissement de l'obésité infantile qui, en retour, augmente les risques d'obésité et autres maladies chroniques chez l'adulte. L'activité physique est bénéfique à tous les âges de la vie – même pour les aînés puisque les bénéfices de l'activité physique se font sentir rapidement : il n'est donc jamais trop tard pour commencer.

**Au plan économique,** on estime que l'inactivité physique est responsable de 1 à 3 % du coût des soins de santé dans les pays industrialisés et qu'elle affecte aussi lourdement les pays en développement en réduisant la productivité et l'espérance de vie en bonne santé.

**Au plan du développement durable,** la promotion des modes de transport alternatifs à l'automobile comme la marche, le vélo et le transport en commun, permet de réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre. On a pu observer que ces mesures, conjuguées à un urbanisme favorable à la santé, en diminuant la dépendance à l'automobile, permettraient d'augmenter la pratique de l'activité physique – en particulier dans un contexte d'urbanisation rapide.

Les mesures qui multiplient les occasions d'être actif physiquement constituent un investissement hautement efficace pour réduire les maladies non contagieuses et améliorer la santé. Elles s'avèrent aussi rentables au plan de l'économie et du développement durable pour tous les pays.

1 | [www.kpaph2010.org](http://www.kpaph2010.org) | VERSION POUR CONSULTATION PUBLIQUE

# Plans d'action de l'OMS Monde et OMS Europe



## Plan de l'OMS Monde (2018–2030), 4 objectifs :

- **Créer des sociétés actives** : agir sur les normes et attitudes sociales
- **Créer des environnements actifs** : rendre les lieux accessibles
- **Rendre les personnes actives** : agir sur les programmes/opportunités
- **Créer des systèmes actifs** : agir sur tous les niveaux des écosystèmes



## Plan de l'OMS Europe (2016–2025), 5 domaines d'action dont :

3 – Promouvoir l'activité physique chez les adultes dans le cadre de leur **vie quotidienne**, notamment lors des déplacements, pendant les loisirs, sur les lieux de travail et par l'intermédiaire du système de soins de santé



Stratégie sur l'activité physique pour la Région européenne de l'OMS 2016-2025



# Plans nationaux de santé publique de 2008 à 2018



- **2008 : PNAPS** : prévention par les APS
- **2010–2013 : Plan obésité, axe 2** : mobiliser les partenaires de la prévention, agir sur l'environnement et promouvoir l'AP
- **2011–2015 : PNNS 3, axe 2** : développer les APS et limiter la sédentarité
- **2012 : Instruction des Ministère des Sports et de la Santé** : décliner au niveau régional un plan «sport santé bien-être» (pilotage ARS/ DRJSCS)
  
- **2014–2019 : Plan cancer** :
  - ✓ Action 8.6 : Promouvoir chez les patients atteints de cancer l'AP et les comportements nutritionnels adaptés.
  - ✓ Action 11.7 : Faciliter pour tous et à tout âge la pratique de l'AP au quotidien
  
- **2016 : Décret : conditions de dispensation de l'APA prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une ALD**



# Stratégie Nationale Sport Santé (2019-2024)



## 4 axes, 24 actions dont :

### Action 8. Favoriser les mobilités actives pour les déplacements au quotidien notamment dans les espaces publics

Modifier de manière durable les comportements des Français quant à leurs habitudes et choix de modalités de transport est un enjeu majeur auquel essaiera de répondre la loi d'orientation des mobilités (LOM), dont le projet a été présenté à l'automne 2018. Elle devrait proposer un cadre qui favorisera le développement d'infrastructures et le changement de comportement des usagers.

#### Indicateurs :

- ✓ Nombre d'accords de branche intégrant la dimension APS au travail ;
- ✓ Part modale du vélo et de la marche ;
- ✓ Nombre de salariés couverts par la mesure « forfait mobilités durables » ;
- ✓ Nombre de territoires, villes et administrations engagées.

STRATÉGIE  
NATIONALE  
**SPORT**  
**SANTÉ**  
2019-2024

# 4e Plan national santé environnement (2021-2025)



## Action 17 : renforcer la sensibilisation des urbanistes et aménageurs des territoires pour mieux prendre en compte la santé environnement

### Objectifs :

- ✓ **acculturer les professionnels de terrain aux conséquences et impacts des transports et de la mobilité sur la santé** physique-mentale-sociale, l'environnement et l'urbanisme de manière à faciliter le dialogue entre ces acteurs
- ✓ **identifier l'éventail des actions possibles** et recommander des outils ou méthodes innovants intégrant une dimension santé environnement.



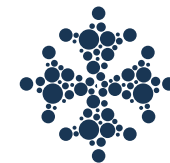
# Plan vélo et marche (2023-2027)

- **3 ambitions :**

- ✓ Rendre le **vélo** accessible à toutes et tous, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.
- ✓ Faire du **vélo et de la marche** une alternative attractive à la voiture individuelle pour les déplacements de proximité
- ✓ Faire du **vélo** un levier pour notre économie en accompagnant les acteurs français de la filière.

- **Mesures phares :**

- ✓ 1,5 milliard d'euros pour développer les **infrastructures cyclables** partout en France et ainsi doubler notre réseau cyclable d'ici 2030.
- ✓ Prolongation des aides à l'achat jusqu'à la fin du plan vélo et marche, en 2027, ainsi que l'ouverture de ces **aides aux vélos d'occasion** vendus par des professionnels.
- ✓ Formation de l'ensemble d'une classe d'âge au « **Savoir Rouler à Vélo** », soit 850 000 enfants en 2027.





# Appel à projet « Marche au quotidien » de l'ADEME

- **3 axes :**
  - ✓ Soutenir les études stratégiques des territoires en faveur de l'intégration de la mobilité piétonne dans leurs **politiques publiques.**
  - ✓ Soutenir la mise en place **d'aménagements légers** de l'espace public en faveur de la marche.
  - ✓ Soutenir **l'animation et la communication** de politiques de mobilité piétonne.
- Eligibilité : communes, EPCI
- Date limite : 3/06/2024